

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 22

Nachruf: L'abbé Rambaud [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'équateur, le plan des oscillations du pendule serait immobile, parce que le mouvement de rotation du globe n'aurait aucune influence sur sa direction.

La théorie montre aussi que le pendule mettrait plus ou moins de temps pour faire un tour apparent suivant qu'il se trouverait plus près ou plus loin de l'équateur : l'arc de cercle parcouru dans le même temps est, en effet, proportionnel au sinus de la latitude du lieu. De là, nous concluons que, abstraction faite du frottement du point de suspension et de la résistance de l'air, la durée, à Paris (lat. 48° 50'), sera de près de 32 heures.

Ce résultat vient d'être vérifié de nouveau dans les expériences publiques du Panthéon. L'appareil dont on se sert comprend le fil, la boule et son aiguille. Le fil est une corde métallique de piano de 67 m. de long — le fil dans l'expérience de Foucault ne mesurait que 65 m. —, fixée au centre de la coupole du Panthéon. La boule, munie inférieurement d'une aiguille verticale, est en plomb et pèse 28 kg. Au-dessous, sur le sol, est une table ronde dont le point central correspond à la pointe de l'aiguille du pendule immobile. La table porte 32 divisions. Deux autres tables, plus petites, sont placées dans l'axe de la course du pendule, elles sont couvertes de sable fin. Pour ne pas imprimer de faux mouvement au pendule, au moment de le lancer, on l'attache à l'extrémité de sa course avec un fil qu'on brûle ensuite. L'aiguille fait sur le sable des traces qui se déplacent de l'est à l'ouest avec une vitesse constante de 10 degrés en 54 minutes. On a ainsi constaté, qu'à Paris, la durée de rotation du pendule est de 32 heures environ.

Comme, pour l'expérience ci-dessus, il faut disposer d'une salle élevée, on a construit, ces dernières années, un appareil pour les expériences de cours. Le pendule n'a qu'un mètre de longueur, il est formé d'une tige rigide de bronze soutenant un cylindre de laiton pesant 2 kg. C'est un appareil de grande précision, tant pour la partie mécanique que pour la partie optique ; il donne le même résultat que le pendule du Panthéon.

A.



L'ABBÉ RAMBAUD

(*Suite.*)

L'homme et l'œuvre.

Le voici maintenant parvenu à l'âge respectable de 72 ans ayant dépensé sans compter les sommes colossales consacrées à soulager les souffrances humaines, à recueillir les vieillards, à éduquer les enfants du peuple ; s'étant mieux encore prodigué lui-même avec l'entraînement d'une nature douée des qualités les plus diverses et uniquement avide de les consacrer à la charité.

Quelles que soient les épreuves par lesquelles il passe — et il en a subi de cruelles — sa gaieté, sa sérénité tout au moins, ne se démentent jamais. La reconnaissance envers ses collaborateurs et ses soutiens, pas davantage.

Lorsque, à la séance solennelle de l'Académie de Lyon, Monseigneur Couillié lui remettait son prix, l'abbé Rambaud prenait par la main l'abbé du Bourg, le poussait en avant, le présentait à l'archevêque, voulant qu'il fût de moitié à l'honneur, parce qu'il avait été à la peine.

Que de traits manquent encore à ce croquis si insuffisant !

M. Camille Rambaud n'a pas seulement les talents techniques d'un architecte, l'habileté d'un organisateur, la philosophie supérieure d'un éducateur, il écrit avec une rare facilité.

Sa conversation, abondante en vues originales, est ponctuée d'un sourire, dont un éclair de mélancolie tempère de temps en temps, l'apparente ironie. Il lui arrive de temps à autre d'émettre sur la société moderne des théories hasardeuses qui feraient dire à un survivant des ultras de 1818 : « C'est un révolutionnaire qui s'ignore ! »

Mais pour qui songe au labeur effrayant de cette existence tout entière consacrée au bien, de pareils jeux d'esprit ne tirent pas à conséquence. A peine sont-ils un grain de sel apporté dans la balance de ses mérites.

Un mot plus juste le définira mieux : « C'est un ascète qui se méconnait. »

Les pensionnaires de l'abbé Rambaud sont au nombre de 400 environ, rue Duguesclin ; 50 à Vaise-l'Industrie et 5 à 6 à Villeurbanne. Ce n'est certes pas la faute de M. l'abbé du Bourg, si l'on a mis prématurément la main aux deux établissements auxiliaires. Avec son robuste bon sens de négociant lyonnais, il suppliait son éminent collaborateur de prendre au moins quelque répit et de payer ses dettes avant de courir à de nouvelles expériences. Mais celui-ci, toujours tourmenté du désir de tirer un indigent du bourbier, ne lui a répondu que par la devise américaine : Go a head ! En avant, toujours en avant !

A force de se multiplier, il finit cependant par ne plus savoir où donner de la tête. Les subventions qu'il sollicite se renouvellent d'autant moins, qu'elles ont été plus considérables. L'argent dont on dit beaucoup de mal, n'est pas seulement un instrument de démoralisation, il est indispensable au progrès, mais dans ce cas, il ne se laisse pas impunément brutaliser,

Les ambitions ont beau avoir toutes les vertus pour stimulant, elles n'en restent pas moins rivées à la chaîne des intérêts matériels.

Et voilà pourquoi la séduisante personnalité de l'abbé Rambaud est loin d'ignorer ce genre de servitude.

Je crois bien ne pas me tromper en ajoutant qu'une administration autre que celle des Hospices lui est assez récemment venue en aide. Disposant d'une fortune qui lui appartient en propre, la Caisse d'épargne de Lyon n'a pas cherché à faire un placement fructueux. Elle a très justement pensé que l'argent provenant des économies populaires et accru par une gestion habile avait un noble emploi dans les entreprises bienfaisantes dont profite la fraction la plus intéressante de la population.

Les administrateurs et son sympathique directeur, M. Jules

Dumond, ont accordé un précieux patronage aux sociétés de secours mutuel, aux maisons ouvrières, aux Cités de vieillards. Demain peut-être le Dispensaire devra à leur concours une expansion rendue nécessaire par l'exiguïté de l'immeuble où ses services sont installés actuellement.

Il serait difficile, on l'avouera, de mieux choisir son champ d'action. Puisse cet exemple trouver des imitateurs et l'abbé Rambaud, revoir longtemps la fête de l'Epiphanie qui est une date solennelle à la Cité de l'Enfant-Jésus.

Dans une immense salle sous les combles de la maison d'école, des tables sont dressées. Deux bons vieillards, un homme et une femme, désignés par la triste saveur de l'âge, sont élus roi et reine. A leurs côtés prennent place les pensionnaires de la Cité qui sont servis par les familles de leurs bienfaiteurs. Ces derniers ont fourni les vins et les provisions du menu. Au dessert, l'abbé Rambaud complimenté, répond avec cette chaleur de cœur qui le caractérise. On rit, on chante, on boit, on se répare et en voilà pour un an. à attendre une réunion qui met un peu de baume sur les tristesses de la longévité.

Depuis quatre ans, époque de la mort de M. du Bourg, cette fête n'a pas eu lieu, M. Rambaud étant aveugle, il lui était difficile de présider cette réunion.

(*A suivre.*)

Emploi du manuel d'agriculture au cours de perfectionnement

(*Suite et fin.*)

Emploi du manuel

Le Manuel en question se distingue par sa clarté et par sa méthode dans l'exposition des matières. A ce titre, le choix en était tout indiqué pour l'enseignement agricole au cours de perfectionnement. Malgré son étendue, cet ouvrage, qui aborde dans un ordre méthodique les principes des diverses branches agronomiques pour arriver ensuite à leur application, n'est cependant, au dire d'un de ses plus savants collaborateurs, qu'un résumé de la science agricole. Or, un résumé a toujours en soi quelque chose d'aride et de peu attrayant. C'est donc de la manière plus ou moins judicieuse de l'utiliser que dépendra le résultat qu'on pourra en attendre.

Il faut bien reconnaître que la tâche du maître ne sera pas des plus aisées. Plus ou moins étranger à la pratique agricole, il n'aura pas toujours, tant s'en faut, l'expérience voulue pour aborder en connaissance de cause tel ou tel sujet donné. C'est dire combien la préparation de ces leçons est nécessaire.

Pas plus que dans les autres parties du programme scolaire, nous ne saurions ici nous passer de l'intuition, qui seule peut donner de la vie et de l'intérêt à nos leçons et rendre nos explications plus intelligibles.

Le maître aura donc soin de réunir quelques collections propres à lui servir d'auxiliaires, telles que : engrais chimiques, éléments constitutifs de ces engrais ; autres matières employées en agriculture ; catalogues illustrés de machines agricoles ; plantes fourragères, graminées et légumineuses ; plantes nuisibles ; céréales et graines diverses, etc.